

*Nordion et Theratronics*

1 500 emplois de plus que lorsqu'elle appartenait au gouvernement. Je pourrais donner d'autres exemples.

La gestion des ressources fédérales a aussi été améliorée et on a réduit les demandes potentielles de fonds publics. Ce qui compte, c'est qu'on a atteint ces objectifs sans diminuer la qualité des services aux Canadiens.

Dans son discours du trône du 3 avril et dans son budget déposé quelques semaines plus tard, le gouvernement, encouragé par les perspectives d'avenir, a réaffirmé son engagement de bâtir une économie forte.

Il faut que notre économie soit robuste et capable de soutenir la concurrence internationale si nous voulons conserver les programmes sociaux dont les Canadiens sont si fiers et maintenir le niveau de vie auquel nous sommes habitués.

Au début de notre histoire, l'État était parfois justifié de devenir propriétaire, autrement il n'aurait pas été en mesure de donner un service que le secteur privé était incapable d'offrir, ou même dont il ne voulait pas prendre la responsabilité. Dans certains cas, il fallait protéger la technologie ou l'industrie naissante au Canada. Parfois, c'était pour poursuivre l'édification du pays qui était tellement essentielle à notre avenir.

Aujourd'hui, la propriété gouvernementale n'est plus justifiée dans bien des cas. Notre infrastructure socio-économique est relativement établie. Des services pour lesquels nous dépendions naguère du gouvernement peuvent être mieux assurés par le secteur privé.

L'économie canadienne a la capacité de croître et de prospérer sans des mesures importunes comme la propriété gouvernementale. Notre programme de privatisation a prouvé que les sociétés d'État sont mieux en mesure d'être concurrentielles sur le marché lorsqu'elles cessent de dépendre du gouvernement. La plupart des sociétés d'État actuelles ont été acquises ou créées pour des raisons qui se justifiaient à l'époque.

• (1740)

J'oserais dire, au sujet des motivations des gouvernements passés, que c'était plus pour des raisons précises que par idéologie qu'ils ont créé ces sociétés. On peut en dire autant aujourd'hui.

Le gouvernement du Canada se défait de ses sociétés d'État quand il a de bonnes raisons de le faire. Contrairement à ce que les députés d'en face prétendent à tort et à travers, le succès de ces privatisations peut être parfaitement démontré. A en juger d'après le nombre de Canadiens qui se sont disputé les actions d'Air Canada lorsqu'elles ont été lancées sur le marché, force nous est de dire que la population canadienne a foi en l'avenir de son porte-étendard national et désire miser ses propres dollars dans cet avenir. La première émission d'actions a attiré approximativement 130 000 acheteurs d'un bout à l'autre du pays.

Les employés, eux aussi, ont reconnu les bienfaits de ces privatisations et les perspectives qu'elles peuvent ouvrir. Chez Air Canada, un grand nombre d'employés ont oeuvré au sein d'associations professionnelles pour réclamer la privatisation de cette société. Même si trois des quatre syndicats leur avaient conseillé de ne pas acheter d'actions de cette société, plus de 80 p. 100 des employés d'Air Canada ont manifesté leur foi dans la nouvelle société en achetant des actions.

Le gouvernement reconnaît que les employés sont tout aussi importants pour le succès à venir de leur société qu'ils l'étaient auparavant. Il travaille en étroite collaboration avec les représentants des employés pour veiller à ce que les préoccupations de ces derniers restent au premier plan pendant tout le processus de privatisation, et pour s'assurer aussi que le transfert au secteur privé est équitable pour tous les intéressés.

Dans plusieurs cas de privatisation, d'intéressants régimes d'actionnariat ont été offerts aux employés. Dans le cas de Téléglobe par exemple, on a offert aux employés des actions de Memotec à des prix réduits, ainsi que des prêts sans intérêt pour les aider à financer leur achat. Lors de la privatisation de la société Les Fruits de mer FPI Limitée, les employés ont reçu environ 4 p. 100 des actions de la société.

Le bien-être des employés est un élément-clé du programme de privatisation du gouvernement parce que, même si nous voulons bâtir une économie plus concurrentielle qui soit axée sur le marché, nous voulons le faire en tenant compte du bien des gens. En travaillant ensemble, le gouvernement, la direction et les employés peuvent se préparer aux défis des années 90.

Voyons un peu ce qui s'est passé dans le cas de deux sociétés depuis leur privatisation. Canadair Limitée a été vendue à Bombardier en décembre 1986. La vente a amélioré les possibilités commerciales de Canadair et elle a accru sa capacité de concurrence sur les marchés